

Paroisse Catholique Chrétienne de Lausanne et diaspora VD FR VS

Assemblée générale

23.4.2023

Procès verbal

Après la messe, 18h30, Chapelle du Servan, Lausanne

Présents : Mazin Astefan (MA) , Evelyne Eichele (EE) , Raffael Sergi (RS), Geneviève Savaux (GS) , Jean-Pierre Sieber (JPS), Catherine Sieber (CS), Barbara Pulver (BP), Fabienne Bourdin (FB), Matthias Bourdin(MB) Claude Gotti (CG) , Isabelle Gotti (IG), Philippe Gueutert (PG), Caroline Delafontaine (CD) et Marc Delafontaine(MD)

1.Accueil avec recueillement et prière

EE accueille et fait une prière

2.Pocès-verbal de l'AG de 2022

Approbation du pv de l'AG de 2022 (à l'unanimité moins une personne qui s'abstient car était absente en 2022)

3.Rapport du prêtre

MA fait son rapport (annexe1)

4.Rapports des co-présidents

EE lit son rapport (annexe 2)

RS fait son rapport (annexe 3)

5. Rapport du trésorier

JPS distribue le livret des comptes (annexe 4) et fait son rapport (annexe 5),

le total du bilan au 31.12.2022 s'élève à Fr. 14'274.53. (page 1)

A l'actif du bilan :

CCP 10-4285-8 Fr. 14'274.53.

Au passif du bilan :

Les capitaux étrangers sont de Fr. 720.-- selon détail mentionné ci-après :

Fournisseurs divers Fr. 100.00 comité romand , facture pr cotisation 2021 jamais reçue.

Abonnement journal « Présence » fr.0.00

Le montant total versé par les paroissiens pour l'abonnement 2022 de Fr. 810.00 a été encaissé au début de 2023 et de ce fait ne figure pas dans les comptes 2022, il été versé en date du 06.03.2023 à l'administration du journal présence. L'envoi d'un courrier séparé du « vivre » pour l'encaissement qui nous a coûté Fr. 85.00 de frais postaux + le travail, a donc eu un impact sur la somme encaissée en comparaison des années précédentes; cependant même avec fr. 810.00 nous sommes environ à 50% du montant que l'administration genevoise de « Présence » nous réclame, soit environ Fr. 1900.00 pour les bulletins envoyés. Evelyne avait obtenu en son temps la faveur qu'on ne paye que ce que nous encaissons.

Offrande diocésaine Fr. 120.00

Action de carême Fr. 315.00

ces 2 derniers montants ont été versés aux institutions concernées en date du 06.03.2022.

Capital propre:

Fortune de la paroisse au 1^{er} janvier 2022 avant
report du bénéfice Fr. 12'373.43

Bénéfice de l'exercice 2022 Fr. 181.10

proposition du trésorier: report du bénéfice 2022 en faveur du compte capital

Réserve

Provision pour charges imprévues Fr. 1'000.00

COMPTES D'EXPLOITATION

Le total des charges s'élève à Fr 3'374.40. Selon le budget 2022 accepté lors de la dernière AG, les charges prévues étaient de Fr. 3'600.00, soit une diminution de Fr. 225.60 ou de 6,2 %.

Détail des charges par rubrique

Voir détail et différence aux pages 3 et 4 du fascicule des comptes

	<u>Réel 2022</u>	<u>Budget 2022</u>
Frais liturgie	Fr. 374.95	Fr. 620.00
Bureau/administr.	Fr. 2999.45	Fr.2980.00

Produits

	<u>Réel 2022</u>	<u>Budget 2022</u>
Dons divers	Fr. 490.00	Fr. 100.00
Quêtes messes	Fr. 870.50	Fr. 1000.00
Dons à la paroisse	<u>Fr. 2195.00</u>	<u>Fr. 2500.00</u>
Dons et collecte	Fr. 3555.50	Fr. 3600.00
	=====	=====

Résultat d'exploitation	<u>Réel 2022</u>	<u>Budget 2022</u>
	Fr. 181.10	Fr.0.00
	Bénéfice	compte équilibré

Communications :

Un grand merci à la Fondation du Servant qui nous met gratuitement à disposition, et cela depuis de nombreuses années, la chapelle.

Les salaires et charges sociales de notre prêtre ne figurent pas dans les comptes de la paroisse, car ils sont entièrement versés par l'Eglise Catholique Chrétienne de la Suisse que nous remercions chaleureusement.

En conclusion, nous enregistrons un petit bénéfice, mais attention à rester vigilants durant l'année 2023, car les quêtes lors des messes ainsi que les dons sont nos seuls revenus !

Je me permets donc de lancer ce message, il serait important que le montant prévu au budget de 2023 de Fr. 2'500.00 soit atteint. Je compte sur l'ensemble des paroissiens.

Pour information, l'administration cantonale des impôts du canton de Vaud à laquelle nous avons dû nous inscrire, a décidé d'exonérer, sur le plan fédéral, cantonal et communal, notre paroisse selon leur courrier du 3 février 2023 qui précise aussi que les dons versés par des personnes domiciliées dans le canton de Vaud à des associations poursuivant un but culturel ne peuvent pas être déduit fiscalement de leur revenu.

6 Rapport des vérificateurs

Mathias Bourdin lit le rapport (annexe 6)

Jean-Pierre Sieber précise que le canton de Vaud, exige, en plus des vérificateurs paroissiens nommés par l'AG, la vérification des comptes par un expert agréé et compétent. Pour l'année 2021 JPS a fait appel à son cousin qui a les titres requis et a renoncé aux honoraires pour le contrôle 2021. Pour 2022 notre Evêque a proposé qu'un délégué de la commission de

vérification suisse, M Gaetan Paratte, qui habite Grimentz, procède à cette vérification. M Paratte a accepté de se déplacer et de procéder conjointement avec Mathias Bourdin et Marc Delafontaine à la vérification des comptes. (annexe 7).

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

7. Budget 2023

Jean-Pierre Sieber présente un budget équilibré avec fr. 3'700.00 de charges et Fr. 3'700.00 de produits (annexe 4).

Le budget est accepté à l'unanimité

8. Démission Co-Président

Suite à la démission de Raffael Sergi (Co-Président) pour des raisons personnelles, il faut procéder à des élections. RS restera membre du Conseil de paroisse et gardera des tâches sur délégation du comité.

9. Election Président et Vice président pour 2023/2024/2025 + vérificateur suppléant

L'assemblée élit pour 3 ans :

Présidente : Eveline Eichele, élue à l'unanimité

Vice présidente : Geneviève Savaux, élue à l'unanimité

1er vérificateur : Marc Delafontaine

2ème vérificateur : Robert Joosten

Comité : comité actuel (MA,EE,GS,CD,RS) réélu en bloc à l'unanimité

Vérificateur suppléant : Claude Gotti, élu à l'unanimité

Jean-Pierre Sieber reste caissier (mais pas membre du conseil de paroisse)

10. Journée Romande 2024

Catherine Sieber rappelle que lors de l'AG 2021 avait été nommé un comité d'organisation pour la journée romande 2024 composé de Mazin Astefan, Raffael Sergi, Geneviève Savaux et Catherine Sieber. Elle informe que suite aux contacts pris, ont été trouvés: un lieu, une chapelle, un repas, deux activités pour les adultes, deux activités pour les enfants. L'annonce du lieu de la journée romande 2024 sera faite après la journée romande 2023.

11. Divers

Notre évêque ne pourra pas venir comme prévu en septembre, mais viendra pour la messe de Noël le 17 décembre 2023 qui aura lieu à 15h et pourra rester pour une raclette qui suivra (il faudra s'inscrire). Franz Murbach nous rejoindra probablement. La salle du Servan sera disponible, EE a déjà eu un contact, le prix n'est pas conséquent.

GS explique la nécessité de mettre les statuts à jour en vue de la reconnaissance, après ratification préalable pas le conseil synodal.

Il faut enlever les articles qui parlent de l'impôt ecclésiastique (qui n'existe pas dans le canton de Vaud) et propose d'ajouter la demande du casier judiciaire pour les candidats au conseil de paroisse et d'introduire l'engagement de la paroisse par la signature de deux membres du comité (déjà pratiqué).

CD demande si le comité a le droit d'exiger un extrait du casier judiciaire.
GS répond que c'est comme pour un employeur.

PG Demande si la paroisse est enregistrée au registre du commerce (comme les fondations) pour que les signatures soient valables car automatiquement dans ce cas il faut l'extrait du casier judiciaire pour toutes les personnes qui engagent la paroisse.

Le comité ne pense pas que c'est nécessaire mais va se renseigner.

Les modifications des statuts sont adoptées à l'unanimité (annexe 8).

RS mentionne sa participation au moment spirituel de la marche bleue à Lausanne au nom de la paroisse.

MD suggère de réfléchir à trouver des moyens pour une augmentation du défraiement de l'organiste, EE rappelle qu'il a été engagé en sachant qu'on avait peu de moyens, JP informe que si on augmente les charges on aura une perte chaque année qui entame le capital.

12. Prière

MA fait la prière

La séance est levée à 19h55 h.



Fait à Lausanne, le 28 avril 2023
Marc Delafontaine